

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/12/2010

Réception par le Prefet : 10/12/2010

Publication : 14/12/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2010-4-2-3

Séance du mardi 7 décembre 2010

BUDGET PRIMITIF 2011 INTERVENTIONS DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET UNIVERSITAIRE (POLITIQUE F02)

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, en date du 18 novembre 2010,

APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ Décide d'inscrire au titre du BP 2011 pour la politique F02 « Développement Economique et Universitaire »,

- en investissement : un montant de 9 009 000 € en Autorisation de Programme ainsi que des Crédits de Paiement à hauteur de 14 889 000 €,
- en fonctionnement : des Crédits de Paiement à hauteur de 3 527 000 €.

Soit :

➤ **Programme F021 «Fonds départemental d'aide à l'industrialisation»**

En investissement :

- une Autorisation de Programme à hauteur de 6 072 000 €
- un Crédit de Paiement de 8 368 000 €

- **Programme F022 «Pépinières d'entreprises»**
 - En investissement :**
 - une Autorisation de Programme à hauteur de 1 737 000 €
 - un Crédit de Paiement de 105 000 €

- **Programme F023 «Secteur Artisanal »**
 - En investissement :**
 - une Autorisation de Programme à hauteur de 300 000 €
 - un Crédit de Paiement de 300 000 €
 - En fonctionnement :**
 - un Crédit de Paiement de 1 000 €

- **Programme F024 «Aides aux entreprises et organismes divers»**
 - En investissement :**
 - une Autorisation de Programme à hauteur de 500 000 €
 - un Crédit de Paiement de 700 000 €
 - En fonctionnement :**
 - un Crédit de Paiement de 2 820 000 €

- **Programme F025 «Enseignement Supérieur et Recherche»**
 - En investissement :**
 - une Autorisation de Programme à hauteur de 200 000 €
 - un Crédit de Paiement de 3 800 000 €
 - En fonctionnement :**
 - un Crédit de Paiement de 501 000 €

- **Programme F027 « Plan de Revitalisation Economique »**
 - En investissement :**
 - un Crédit de Paiement de 1 285 000 €

- **Programme F028 « Pôles de compétitivité »**
 - En investissement :**
 - une Autorisation de Programme à hauteur de 200 000 €
 - un Crédit de Paiement de 331 000 €
 - En fonctionnement :**
 - un Crédit de Paiement de 150 000 €

- **Programme F029 « Action de revitalisation économique du bassin d'emploi de MULHOUSE »**
 - En fonctionnement :**
 - un Crédit de Paiement de 55 000 €

- ❖ Donne délégation à la Commission Permanente, au titre des programmes sus-mentionnés pour :
 - l'affectation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement votés,
 - l'approbation de l'ensemble des conventions à intervenir.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté

1 abstention : Monsieur Francis FLURY
sur le volet « Alsace Internationale ».